# Changement de stratégie des groupes agroalimentaires en Chine

15 janvier 2012

L'annonce par Danone et par Nestlé dans la presse chinoise de la suspension (Danone) ou de la fermeture (Nestlé) de l'une de leurs unités de production respectivement de yaourts et de crèmes glacées en Chine traduit un repositionnement de ces deux sociétés dans le secteur des produits laitiers. Sur ce créneau, **les marques internationales ont désormais des difficultés à concurrencer les marques locales**, telles que Yili et Mengniu, qui disposent d'un réseau et d'une pénétration du marché plus importants. Aussi, Nestlé et Danone cherchent-ils aujourd'hui à se **repositionner sur des créneaux à plus forte valeur ajoutée**, telle que la marque de yaourts « Bio » de Danone, qui vise les consommateurs les plus aisés des grandes villes chinoises. Nestlé développe également cette stratégie en ciblant les hôtels, les restaurants et les cafés mais en se détournant de la distribution classique.

Par ailleurs, Nestlé plutôt que de se développer seul sur certains créneaux, commence à **développer des partenariats et à prendre des participations dans de grands groupes locaux.** L'approbation, en décembre 2011, par les autorités de régulation chinoises, du rachat par Nestlé de 60% des parts de la société chinoise de sucreries Hsu Fu Chi, confirme cette orientation. La transaction devrait représenter **l'une des plus importantes prises de contrôle d'une société chinoise par un concurrent étranger**. C'est également la stratégie d'autres groupes, à l'image d'AromaTech, le fabricant français d'arômes alimentaires, qui en vue de renforcer sa présence en Asie, s'associe à son homologue chinois Apple Flavor & Fragrance, avec lequel il constitue une joint-venture à 50/50 ou encore d'IMV technologies, leader sur la reproduction animale, qui en novembre dernier a acquis les sociétés chinoises Shanghai Nelson Techno Medical, Shanghai Nelson Trading and Shanghai DoFU AI Technology, spécialisées dans la fabrication et la distribution de produits du même secteur.

Source : DG Trésor, *PAC à PAC (Politiques agricoles chinoises à Politique agricole commune)*, n°1, janvier 2012.